

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 11 JANVIER 2021

L'an deux mille vingt et un, le onze Janvier à 20 h 00, se sont réunis les membres du Conseil Municipal sous la Présidence de Madame le Maire, Catherine BARTHELET.

Afin de pouvoir respecter les gestes barrière nécessaires à la lutte contre la COVID-19, la séance s'est tenue à la salle Saint-Martin.

Etaient présents		
BARTHELET Catherine	FUMEY Françoise	SUE Hélène
BAULIEU Matthieu	GHARBI Stéphanie	SUE Julien
BELOT François	JEANGUYOT Florence	TERRAZ-LADERRIERE Fanny
BOUCHEY Martine	JEANNOT Laurence	VARCHON Daniel
CUSINATO Françoise	RICLOUX Benoît	VUILLEMIN Emmanuel
Etaient absents excusés		
BINDA Gilles a donné procuration à BARTHELET Catherine		
CLAIRONNE-MOUYOKI Alexandra a donné procuration à CUSINATO Françoise		
MEGUENNI-TANI Hassem a donné procuration à GHARBI Stéphanie		
MOULIN Cyril a donné procuration à BELOT François		

Ouverture de la séance à 20 h 00.

Mme le Maire présente ses vœux les meilleurs à toute l'équipe et souhaite de prime abord qu'une campagne de vaccination efficace intervienne au plus vite...

Un point est fait sur la situation actuelle liée à la crise sanitaire : couvre-feu, mesures drastiques en place qui empêchent toute location de salles polyvalentes, interdiction de tout rassemblement, horaires d'ouverture au public de la mairie changés...

01 - Approbation du Compte-rendu du Conseil Municipal précédent et désignation du secrétaire de séance

Après en avoir pris connaissance, les Conseillers Municipaux valident le compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 07 Décembre dernier, et désigne comme secrétaire pour la séance de ce jour, Madame Françoise FUMEY.

Vote	Pour	Contre	Abstention
	19	0	0

02 – Chantiers Départementaux pour l'Emploi d'Insertion – Convention 2021

Madame Le Maire propose de renouveler la convention signée avec les chantiers départementaux pour l'emploi et l'insertion (CDEI) pour divers travaux sur le patrimoine mineur bâti et les espaces verts de la commune.

La convention 2021 présentée par les CDEI fait apparaître les tarifs suivants :

- Travaux divers en espaces verts, sans gros matériel, forfait journalier de 420 €
- Travaux de tonte avec gros matériel, forfait journalier de 490 €
- Evacuation des déchets verts, si prise en charge par les CDEI :
 - Diamètre inférieur à 8 cm, 55 € la tonne
 - Diamètre supérieur à 8 cm, 85 € la tonne

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal se prononce favorablement sur les données de cette convention pour l'année 2021 et autorise Madame Le Maire à la signer.

Vote	Pour	Contre	Abstention
	19	0	0

03 – Urbanisme – Régularisation – 3 parcelles rue du vert village

En 2000, une procédure de régularisation avait été engagée pour la rétrocession aux propriétaires mitoyens de 3 petites parcelles communales :

Adresse du terrain	Surface en m ²	Propriétaire mitoyen	Parcelle à rétrocéder
1 rue du Vert Village	24	Mme Virginie PELLETIER	AB 162
5 rue du Vert Village	62	M. et Mme Yannick CHAPUIS	AB 163
6 rue du Vert Village	34	M. et Mme Gilles LOMBARDET	AB 164

Cette procédure n'a pas été finalisée à l'époque, Madame Le Maire propose de clore ce dossier en rétrocedant les parcelles communales aux propriétaires voisins pour l'euro symbolique.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal valide la proposition de Madame Le Maire et l'autorise à signer tous les documents nécessaires à cette régularisation.

Vote	Pour	Contre	Abstention
	19	0	0

04 – Grand Besançon Métropole - Coût définitif des transferts de charges 2020 - Evaluation prévisionnelle des transferts de charges 2021

A l'occasion de la création de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon et du transfert de compétences des communes membres vers l'EPCI, une Commission locale d'évaluation des charges transférées (« CLECT ») a été mise en place.

La délibération communautaire du 10 septembre 2020 de création de la CLECT a décidé que cette commission serait composée des membres de l'assemblée délibérante de Grand Besançon Métropole, ainsi que du Trésorier à titre d'expert. Conformément au IV de l'article 1609 nonies C du Code général des impôts, elle comprend donc des membres de l'ensemble des conseils municipaux des communes membres de la communauté d'agglomération.

Cette commission s'est réunie le 17 décembre 2020, en vue d'élire son Président et son Vice-Président (rapport n°1). Elle a également validé les modalités et résultats du calcul du coût définitif transferts de charges pour 2020 (rapport n°2). Enfin, elle a évalué le montant prévisionnel des charges transférées pour 2021, qui prend en compte le coût prévisionnel des services communs, la variation des annuités des emprunts affectés à la compétence voirie et l'ajustement du bonus soutenabilité lié à cette compétence (rapport n°3).

Le Conseil municipal est invité à approuver les modalités et résultats du calcul du coût définitif des charges transférées pour 2020 d'une part, et les montants prévisionnels de charges transférées pour 2021 d'autre part.

Le Conseil municipal,

VU l'arrêté préfectoral n° 7066 du 23 décembre 2000 portant création de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon à compter du 1er janvier 2001,

VU l'arrêté préfectoral du 19 juin 2019 portant transformation de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon en Communauté Urbaine,

VU le IV de l'article 1609 nonies C du CGI,

VU les rapports de la Commission locale d'évaluation des charges transférées du 17 décembre 2020 joints en annexe,

Délibère,

Le Conseil municipal prend connaissance de l'élection de M. Gabriel BAULIEU à la présidence de la CLECT et de M. Anthony POULIN à la vice-présidence.

Le Conseil municipal approuve les modalités et résultats du calcul du coût définitif des transferts de charges pour 2020 décrits dans le rapport n°2 de la CLECT du 17 décembre 2020.

Le Conseil municipal approuve les montants prévisionnels de charges transférées pour 2021, incluant le coût prévisionnel des services communs pour 2021, la variation des annuités des emprunts affectés à la compétence voirie et l'ajustement du bonus soutenabilité lié à cette compétence décrits dans le rapport n°3 de la CLECT du 17 décembre 2020.

Vote	Pour	Contre	Abstention
	19	0	0

05 – Questions diverses

- Un habitant souhaite interpeller le conseil sur les interdictions complètes de présence de chien sur la zone de loisirs. Après discussion, les élus.es décident de ne pas alléger la règle, craignant que la zone ne devienne un lieu de promenade pour tous les propriétaires de chiens du village et qu'ainsi les espaces de jeux ne soient régulièrement souillés.

Informations diverses

Grand Besançon Métropole

- Françoise Fumey et le Maire listent les travaux qui ont été conduits récemment sur le réseau d'assainissement : nettoyage des grilles et avaloirs en décembre, le curage à nouveau du réseau de la grande rue. Le réseau proche du ruisseau est particulièrement surveillé également.
 - Le Maire a appris avec plaisir la programmation travaux d'éclairage public pour 2021 : le remplacement des luminaires des rues de la Fontaine et du Pré Saint-Martin qui d'ailleurs sont souvent en panne. Les nouveaux éclairages seront plus efficaces et moins énergivores.
 - Françoise Fumey relate l'assemblée générale du SIEVO (Syndicat Intercommunal des Eaux du Val de l'Ognon) du 11 décembre dernier. Elle a été exceptionnellement houleuse car les communes du Val Marnaysien viennent de déléguer leur compétence assainissement au syndicat et ont donc des arbitrages financiers à opérer. Cela n'impacte en rien le budget eau potable du SIEVO et il n'y a aucune incidence sur le tarif de l'eau pour 2021. Le SIEVO met en œuvre également un travail sur sa communication pour l'intensifier auprès du grand public (panneaux indicatifs lors des chantiers, nouveau logo travaillé en interne...).
- A noter que le SIEVO envisage des travaux rue des pommiers. Le DEA sera informé pour peut-être porter des travaux en même temps.
- Une réunion sur la thématique des équipements sportifs s'est tenue en comité de secteur ouest mi-décembre dans le but d'essayer de porter un projet commun sur les équipements de compétition (terrain de foot en synthétique). Aucun consensus n'a été trouvé, des chiffrages sont en cours pour permettre de mieux mesurer l'opportunité, les contraintes de se regrouper pour porter ce projet ensemble.

PREFECTURE

- La commune a interpellé à plusieurs reprises les services compétents concernant une subvention DETR pour le projet du Terne qui avait été déposée en 2018 avec autorisation de commencer les travaux. En fin d'année, la réponse apportée a été la caducité du dossier ! Le Maire a demandé par écrit des explications et fait valoir son indignation mais le sous-préfet a simplement répondu que les enveloppes budgétaires ont été consommées et principalement consacrées aux projets qui pourraient être réalisés en 2020 dans le souhait de soutenir les entreprises en difficulté... Pour ce projet, la commune a reçu des subventions de GBM, du Syded et du Département et pour la première fois pour un dossier de cette ampleur, n'aura pas pu compter sur le soutien de l'État. Les élus.es partagent leur incompréhension face à cette décision sans appel et acte que pour les prochains dossiers, et notamment les plus conséquents, il faudra désormais de plus cheminer avec confiance et attendre la décision d'attribution avant de lancer même si cela demandera encore plus d'inertie...
- Fermeture de la trésorerie de Pouilley-Les-Vignes : une lettre d'information sera diffusée dans le prochain TU et disponible sur le site. Pour les élus, il suffira de se rendre à Besançon et pour les administrés, ils pourront s'acquitter de leur règlement (en numéraire par exemple) à la maison de presse de Pouilley-Les-Vignes.
- Les services de la Préfecture informent la commune qu'à l'ESAT (Etablissement et Service d'Aide par le Travail) de l'Adapei, est mis sous surveillance l'élevage de poulets pour suspicion d'infection à la Salmonella Typhimurium.
- Un dossier des risques majeurs a été transmis et doit être mis à disposition du public. Il sera donc visible sur le site dans la rubrique urbanisme et consultable à l'accueil en version papier.

DEPARTEMENT

- Il nous informe de travaux de curage de fossés et arasements sur la RD5 (Noironte).

DIVERS

- Une lettre d'information a été distribuée en attendant le TU qui a été avancé à une publication en fin de mois pour palier notre incapacité à présenter nos vœux à la population en raison de la crise. Hélène Sue explique sa maquette et ses attentes pour boucler cette prochaine parution.
- Les élus déplorent l'arrêt brutal du marchand ambulant les Poulets de Papou après quelques passages seulement... Aucune communication n'a été engagée par le commerçant, que de temps perdu pour tous... En parallèle, François Belot et Benoit Ricloux ont rencontré un jeune couple qui porte un projet de camion de pizza qui pourrait débiter en février.
- Les élus.es regrettent également l'arrêt de l'activité de la boulangerie et ne comprennent pas le manque d'information que ce soit avec eux ou les clients. Une solution provisoire avec Clément Germain a été trouvée par Stéphanie Gharbi. Nous le remercions sincèrement. À suivre...
- La mission avec l'AUDAB pour réaménager la cour d'école, la verdir, a débuté. Une première esquisse sera présentée prochainement à la directrice pour qu'elle puisse partager avec ses collègues. Il est prévu ensuite d'associer le conseil municipal et le conseil d'école.
- Le comité consultatif urbanisme est toujours très mobilisé par le suivi des dossiers et les rendez-vous avec les habitants.es. Ils sont en ce moment réorganisés pour tenir compte du couvre-feu.
- Le travail a commencé pour la modification du PLU entre membres du comité et a été transmis au service de GBM. Le service ADS sera aussi associé. Quand le dossier sera conforté, il sera présenté au conseil municipal pour avis.
- Plusieurs interventions pour réparer le chauffage de la Maison de la Noue ont été nécessaires, merci à Benoit Ricloux pour le suivi et les solutions de dépannage mises en place. Les travaux d'adaptation de WC et évier pour les plus petits sont terminés.
- François Belot et Benoit Ricloux ont démonté le matériel obsolète de la salle St Martin (vidéoprojecteur hors service et non réparable, enceinte endommagée...). La réparation du rideau de théâtre est en cours (moteur grillé) ainsi que l'installation de grilles intérieures dans les frigos.
- Stéphanie Gharbi rappelle la permanence pour « place du local », elle a débuté depuis quelques semaines.
- Elle rencontrera avec Martine Bouchey prochainement M Musset de la LPO pour acter l'entretien à mettre en place dans les refuges.
- Les membres du CCAS se félicitent de la réussite de la collecte des boîtes pour les démunis : 100 boîtes déposées au Restos du Cœur qui ont été collectées en mairie et 112 boîtes à l'école. Merci à tous les généreux.ses donateurs.rices.
- Elus.es et membres du CCAS ont participé à la distribution de 46 colis, à l'attention de tous les plus de 80 ans de la commune. Ce geste avait pour but surtout de créer un petit moment d'échange même s'il fut plus bref que d'habitude...
- Un jeune ménage a fait part de son inquiétude pour la future circulation de la rue du Chanot. Les futurs travaux ont été expliqués ainsi que les liaisons piétonnes envisagées. Il est rappelé effectivement que les poids lourds ne doivent pas emprunter la rue du Chanot.
- Stéphanie Gharbi et le Maire informent de la tenue des entretiens professionnels des agents. Cette année est bien entendu particulière en raison des adaptations que tous ont dû mettre en œuvre... Les formations ont été annulées et peu sont reprogrammées à ce stade.
- Martine Bouchez demande d'intervenir pour les voitures tampon dans le lotissement du Bouvreuil, cela devient une source de conflits entre les habitants.es, c'est dommage. Le Maire proposera une rencontre pour tenter d'apaiser le climat...

- Le Maire informe qu'elle a signé chez le notaire l'acquisition de la parcelle à Mme Verro. Un travail avec le notaire sur les petits espaces partagés est en cours, en complément de la délibération prise ce jour.
- Deux mariages ont été célébrés en décembre, dans le respect des règles sanitaires.
- Hélène Sue informe que l'association cycliste AMCB travaille à la prochaine édition de la Pelousey Classic. Tous les élus seraient ravis d'accueillir la course...
- Les défis de la Boucle ont par contre annulé le trail en février...
- Les membres de la bibliothèque devront aussi renoncer à l'organisation de la Nuit de la Lecture...
- Les élus.es notamment regrettent de ne pouvoir davantage faire connaissance entre eux, avec les agents communaux et pouvoir intervenir en raison de la crise. Toutes les visites ont dû être annulées (en forêt avec le référent, visites communes des salles etc.). Il est convenu de poursuivre le travail en comité consultatif, mais bien entendu en limitant le nombre de participants.es...

AGENDA :

Agenda des élus :

- Tous les mercredis – 17 h / 19 h – Comité Consultatif Urbanisme (les rendez-vous doivent se terminer à 17h45 au plus tard)
- Tous les lundis – 18 h 00 – Municipalité
- Comité consultatif nouveaux projets : Samedi 16/01 à 9h en mairie
- Comité consultatif finances (uniquement élus.es en raison de la crise) : date à confirmer
- Prochains conseils municipaux : lundi 01/02 – 20 h puis les lundis 01 et 29 mars pour la présentation et le vote du budget, ensuite le lundi 12/04.

Fin de la séance à 23 h 15.